



DECISION

L'administratrice déléguée régionale, ordonnatrice secondaire de l'ADR de Nantes (Bretagne, Centre, Pays de la Loire)

Vu le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

Vu le décret n°2004-15 du 7 janvier 2004 portant Code des marchés publics,

Vu le décret du 15 février 2001 nommant Christian Bréchet directeur général de l'Inserm,

Vu la décision du 31 mars 1992 modifiée donnant délégation de pouvoir aux administrateurs délégués régionaux, ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 7 juin 2004 du directeur général de l'Inserm portant délégation de pouvoir de personnes responsables des marchés,

Vu la décision du 10 février 2003, nommant Monsieur Daniel Chappard, directeur de l'unité de recherche E335,

Vu la décision du 28 septembre 2006 nommant Madame Marianne Desmedt, administratrice déléguée régionale de Nantes,

DECIDE

Article 1 : délégation est donnée à Monsieur Daniel Chappard, directeur de l'unité de recherche E335, à l'effet de signer, au nom de l'administratrice déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de la structure de recherche :

- les marchés de produits et services relevant des codes 50 à 59 et 61, ainsi que les codes 21.22, 21.23, 22.23, 23.22, 23.24, 28.44, 28.45, 30.27, 30.28, 30.34, 30.35, 32.26 et 33.27 du référentiel inter EPST (achats dits « scientifiques »), d'un montant inférieur à 90 000 € HT.

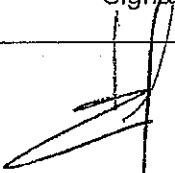

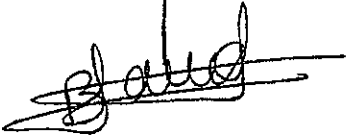
Article 2 : en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Daniel Chappard, délégation de signature est donnée à Madame Laurence Bourdais, aux fins mentionnées à l'article 1er.

Article 3 : le plafond de 90 000 € HT précité devra s'apprécier selon les modalités prévues par l'article 27 du code des marchés publics, c'est-à-dire par besoin homogène.

Fait à Nantes, le 15 janvier 2007
L'administratrice déléguée régionale

Marianne Desmedt

Annexe aux
Décisions de délégation de signature
Du 18 janvier 2006

Nom – Prénom	Signature	Paraphe
Daniel Chappard		
Laurence Bourdais		LB